

Société historique de Haute-Picardie

Conseil d'administration

Président.....	M. Claude CARÊME
Vice-président.....	M. Jean-Louis BAUDOT
Trésorière.....	Mme Claudine LEFÈVRE
Secrétaire.....	M. Robert LEFEVRE
Trésorier adjoint.....	M. Jean MAUCORPS
Secrétaire adjoint.....	Mme Dominique HUART

Activités en 2005

20 JANVIER : *Le maquis des Manises*, par Philippe Lecler.

La constitution du maquis des Ardennes est issue d'une décision des services de la France Libre qui veut constituer un grand maquis dans les Ardennes pour retenir les Allemands lors du débarquement. Elle s'appuie sur l'affirmation du chef de la résistance ardennaise qui prétend disposer de quelque 1 200 résistants. En conséquence, la France Libre crée la mission « citronnelle ». Le premier moment commence avec l'arrivée d'officiers dans la Marne le 12 avril 1944. De Mourmelon, ils sont conduits à Renwez puis à Revin près de la rivière des Manises, plateau du Malgré-tout. Début mai, 20 à 30 volontaires, sans plus, les rejoignent. C'est le premier maquis. Il reçoit des parachutages dès le 7 mai. Mais le 28 mai ce sont 88 conteneurs d'armement et de matériel qui atterrissent. Début juin, la deuxième partie de la mission « citronnelle » débute. Des officiers d'encadrement arrivent, installent le maquis. Le responsable de la résistance locale, Robert Char-ton, recrute du 6 au 12 juin 300 jeunes de Revin pour alimenter le maquis et constituer l'important maquis voulu par la France Libre. Le désordre est évident : pas de sentinelles, des parachutes étendus pour protéger de la pluie des jeunes sans expérience de la clandestinité qui, en blouson anglais, n'hésitent pas à rentrer le soir à Revin ! Les Allemands surveillent, encerclent le 12 juin Revin puis le maquis alerté juste à temps par un bûcheron. Le maquis peut se disloquer. Les officiers réussissent à s'échapper, mais 106 jeunes sont arrêtés, torturés, exécutés. Un petit maquis d'une cinquantaine d'hommes est reconstitué. Il est attaqué et subit des pertes le 24 août. Le 31 août, le secteur est libéré.

L'enquête à la Libération cherche les responsables du massacre parmi les collaborateurs : le bûcheron qui a donné l'alerte, Léon Hul, un industriel, Pierre Faure,

un milicien parisien sont disculpés. Puis elle s'oriente vers la résistance : Robert Charton, qui a fui le 12 juin, l'est finalement aussi quand le chef de la résistance de Rocroi confirme avoir reçu, comme Charton, l'ordre de mobiliser les jeunes. Grandval, chef de la résistance de la région C, futur ministre, affirme Charton non coupable. Le commandant Jacques de la Bollardière, dit « prisme », responsable de la mission « citronnelle » et du maquis, a toujours gardé le silence...

L'échec du maquis des Ardennes revient au commandement qui a multiplié les fautes dans l'organisation, mais l'idée même de constituer un « gros » maquis était une erreur. Henri Frenay le rejetait : pour lui, 30 hommes était le nombre optimum.

23 FÉVRIER : *Reims, ville des sacres*, par Patrick Demouy, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Reims-Champagne, secrétaire perpétuel de la Société académique de Reims.

Expliquer le sacre royal demande de revenir au baptême de Clovis en 496 (?). Celui-ci a lieu à Reims où siège l'archevêque métropolitain de la province de Belgique seconde conquise par Clovis. Par le baptême, Saint-Rémy, né à Laon, fait du roi des Francs un roi chrétien. C'est la première alliance entre l'Église et la monarchie naissante. L'alliance est conditionnelle : le roi doit respecter la justice, la religion, la morale, ses sujets, et défendre les faibles.

Le sacre apparaît avec Pépin le Bref en 751. C'est la deuxième alliance entre l'Église et la monarchie. Le roi devient sacré, saint, « Christos », fils de Dieu. Pépin, usurpateur, est ainsi légitimé. Il est sacré à Soissons une première fois ; il l'est une deuxième fois à Saint-Denis. Son fils, Charlemagne, couronné en 800 par le Pape, se sacre lui-même à Aix-la-Chapelle peu après. Louis 1^{er} le Pieux est le premier roi à être sacré à Reims le 5 octobre 816. Le nom de Louis, soit « Clovis » (comme « Lothaire » est « Clotaire ») participe aussi de la transmission aux Carolingiens de la « vertu » des rois mérovingiens légitimes. Mais Reims n'est pas encore la ville des sacres. Charles le Chauve est sacré roi de Lotharingie à Metz par l'archevêque de Reims, Hincmar, qui crée le prodige de la Sainte Ampoule.

Reims s'impose en 1027. De 1027 à 1825, trente des 32 sacres ont lieu à Reims en raison du rôle d'Adalbéron, archevêque de Reims, dans l'élection de Hugues Capet, et des multiples bulles favorables à Reims émises par les papes Sylvestre II, Urbain II, ex-archevêques rémois !

La cérémonie du sacre est très longue. Une riche iconographie permet de la présenter avec précision. Elle débute la veille par l'onction, le serment, la prière, la confession et l'absolution. Après la nuit passée au palais du Tau, le roi est levé à cinq heures selon le rite précis des trois frappements à la porte. Le retour à la cathédrale est suivi de l'arrivée en procession de la Sainte Ampoule apportée par l'abbé de Saint-Rémy, où elle est conservée. Puis ce sont successivement le serment à l'Église, les acclamations, les onctions sur plusieurs parties du corps. Le roi revêt les ornements royaux, le manteau fleurdelisé, l'anneau d'alliance, le sceptre du messager et la main de justice. Il est couronné par les douze Pairs de

France dont l'évêque de Laon. Sa couronne est fermée car il n'a pas de supérieur. Il est intronisé sur un trône surélevé. La messe et le banquet, symbole de la cène, terminent un très long acte solennel. Les derniers sacres, aux XVIII^e et XIX^e siècles, virent « au grand spectacle », méprisé par les grands esprits comme Victor Hugo et Chateaubriand.

19 et 20 MARS: Colloque « *Forêt carrefour, forêt frontière: la forêt dans l'Aisne* ».

Communications :

■ Guillaume Decocq (docteur en pharmacie et en botanique, enseignant-chercheur responsable du Département de botanique de l'Université de Picardie–Jules Verne), *Flore et végétation des forêts de la Thiérache : aspects phytogéographiques, historiques et dynamiques*.

En Picardie, la Thiérache est une petite région naturelle, qui occupe l'angle nord-est du département de l'Aisne et constitue une zone de transition géomorphologique. En raison du relèvement progressif du relief depuis les plaines crétacées jusqu'au socle primaire ardennais, elle conjugue des sols ingrats, principalement développés sur des marnes argilo-calcaires, à un climat froid et humide, ce qui en fait une région à vocation bocagère et forestière. Ces conditions géographiques et physiques particulières ont des conséquences importantes sur la végétation, en particulier forestière.

Du point de vue phytogéographique, la Thiérache est soumise à des influences atlantiques, continentales et montagnardes, ce qui lui confère une flore originale dont plusieurs espèces rares trouvent leur seule localité pour la Picardie. L'analyse phytosociologique de la végétation forestière montre une différence très nette entre la partie argilo-calcaire et la partie schisto-gréseuse aux affinités montagnardes particulièrement marquées. Mais la flore et la végétation actuelles sont aussi un héritage des activités humaines du passé et les profondes mutations qu'a connues la région, surtout depuis la Première Guerre mondiale, ont très nettement influencé la dynamique des forêts et de leur végétation. Une comparaison de la végétation actuelle à celle décrite par les botanistes de la fin du XIX^e siècle permet de mieux cerner les « moteurs » de cette dynamique, qui sont à la fois locaux, régionaux et globaux.

■ François-Xavier Valengin (CRPF Nord–Pas-de-Calais–Picardie), *La sylviculture dans les forêts privées de l'Aisne : quelles essences et à quelles fins ?*

La forêt départementale résulte d'une influence anthropique très ancienne où le choix des espèces était largement dicté par les besoins de chaque époque. Ainsi les hommes ont très longtemps favorisé le chêne, arbre emblématique au moins depuis l'époque druidique et des croyances animistes jusqu'au XX^e siècle, en passant par les périodes où l'espèce était également recherchée pour la production de glands destinés à nourrir le bétail. Le régime du taillis sous futaie résultait aussi de cette nécessité de répondre aux doubles besoins de production de bois d'œuvre et de bois

de chauffage. Plus proche, la plantation de robinier pseudo-acacia (espèce importée d'Amérique du Nord par monsieur Robin) résultait de l'abandon du pâturage des savarts par les ovins et caprins et d'un besoin en bois de mine auquel les qualités de cet arbre répondaient parfaitement. De nos jours, l'importance de la fluctuation des cycles et des modes plaide en faveur d'un respect plus grand de l'écologie des espèces et de la notion de station: la biodiversité et la gestion durable militent en faveur d'un binôme étroit associant l'homme et la nature.

■ Brice de Turkheim (expert forestier honoraire, président de Pro-Silva France), *Sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature en forêt du Nouvion: principes, application, résultats, perspectives.*

La sylviculture irrégulière continue et proche de la nature (SICPN) s'appuie sur deux principes fondamentaux: l'amélioration de l'écosystème forestier dans sa globalité et le traitement individuel des arbres selon leur «fonctionnalité». Son application conduit à des coupes légères, multifonctionnelles, sur des rotations de 6 à 8 ans, avec un prélèvement à chaque passage de coupe de 15 à 20 % du matériel sur pied, et des travaux d'amélioration à la rotation de 3 à 4 ans. Elle nécessite par ailleurs une régulation des densités de gibier, et suppose une formation continue très exigeante de tous les intervenants. En forêt du Nouvion, le volume sur pied est passé, en 20 ans, de 328 000 à 526 000 m³, celui des gros bois, toutes essences confondues, a augmenté de 1/3, et celui des gros chênes de 43 %. Pendant cette période, le volume exploité a été de l'ordre de 310 000 m³ (soit 95 % du volume sur pied au début de la période), et la proportion de bois d'œuvre, qui seul fait le revenu du propriétaire, est passée de 24/25 % à près de 50 %. Dans l'avenir il ne sera plus très important d'augmenter encore le volume global sur pied. On ne peut pas s'attendre à réaliser une rentabilité normale autrement que par la production de gros bois de très belle qualité, quelle que soit l'essence. Dans cette perspective, il ne paraît pas illusoire d'attendre d'une forêt irrégulière et continue en équilibre une proportion de près de 60 % de la production globale de bois d'œuvre, dont une part relativement significative de bois de haute qualité et de haute valeur.

■ Jérôme Buridant (maître de conférences, Université de Reims Champagne-Ardenne), *À la croisée des vents: les forêts axoniennes face aux tempêtes, XVII^e-XX^e siècle.*

À la suite des tempêtes Lothar et Martin des 26 et 27 décembre 1999, le Groupe d'histoire des forêts françaises a mis en place un programme de recherches sur l'histoire des dégâts de tempête en forêt et dans les parcs, intitulé «Grands vents et patrimoine arboré, XVI^e-XX^e siècles». Soumis à la fois aux influences océaniques et continentales, et bénéficiant de sources de première qualité du début du XVII^e siècle au XX^e siècle, le département de l'Aisne a fait l'objet d'une investigation particulièrement poussée. À la croisée des vents, l'espace axonien se place dans une situation moyenne, exposé à la fois aux trombes estivales et aux tempêtes hivernales, selon une récurrence conforme à la moyenne nationale. Sur le long terme, on constate que la tempête de 1999 n'a rien d'exceptionnel, chaque siècle étant parcouru par des épisodes venteux de très forte intensité. Cette communi-

cation cherche à faire la part entre les occurrences de « grands vents » et la vulnérabilité spécifique des forêts du département, révélatrice d'une histoire sylvicole, et de conditions locales particulières.

■ **Bénédicte Doyen** (docteur ès lettres, archéologue, chargée d'étude), *Couvert forestier et activités humaines en Thiérache au Moyen Age et à l'époque moderne*.

L'histoire de la Thiérache a toujours été fortement dépendante de l'évolution et de l'utilisation de son couvert forestier. Utilisée comme zone-tampon entre différentes régions, différents peuples ou différentes nations, cette région forestière est dans le même temps intensément occupée : seigneurs laïcs et ecclésiastiques y installent des communautés monastiques ou villageoises, implantent moulins et forges... Étudier l'histoire de l'utilisation et de l'occupation des forêts de Thiérache permet de comprendre la formation des paysages actuels et l'identité du couvert forestier, à la fois « forêt-carrefour » et « forêt-frontière ».

■ **Ghislain Brunel** (conservateur aux Archives nationales), *Entre usages et commercialisation : l'économie des forêts axoniennes au Moyen Age*.

Entre le XI^e et le XIV^e siècle une administration forestière se met en place, pas à pas, dans les grands massifs détenus par le roi de France, tandis que les secteurs forestiers plus limités en superficie continuent à être gérés par les seigneurs locaux, laïcs ou ecclésiastiques. Quel que soit leur rang, ces propriétaires forestiers ont eu à composer entre leurs intérêts propres et les usages collectifs qu'y pratiquent les paysans et les artisans des campagnes environnantes. Mais ces usages n'ont rien d'immuable et leur évolution est soumise à des rapports de force, à des nécessités économiques, à des équilibres subtils entre les anciennes coutumes et les besoins nouveaux des deux parties (en ressources ligneuses, en argent, en débouchés commerciaux) dont on esquissera la physionomie.

S'agissant de la moitié méridionale du département de l'Aisne, qui fera l'objet de notre recherche, l'attention se focalisera sur la forêt de Retz (région de Villers-Cotterêts), dont les archives royales parlent abondamment, grâce notamment aux célèbres enquêtes menées par les agents de Philippe Auguste en 1215. Les petits secteurs forestiers de l'Orxois et du Tardenois, dont la propriété est beaucoup plus morcelée, serviront de contre-exemples. On dégagera les grandes tendances en matière de gestion des ressources en bois, de contrôle et de commercialisation de l'élevage forestier (par exemple avec l'affermage des paissons de porcs à des hommes d'affaires des villes voisines), ou de développement de l'artisanat.

■ **Éric Thierry** (docteur ès Lettres, professeur d'histoire au Lycée Paul Claudel de Laon et trésorier de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne), *Un refuge pour le poète Claude Gauchet au temps des guerres de Religion : la forêt de Villers-Cotterêts*.

Aumônier ordinaire des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, Claude Gauchet est un poète auteur du *Plaisir des champs* qui a connu deux éditions, l'une en 1583 et l'autre en 1604. Il y décrit, pour chaque saison, les travaux et les amuse-

ments auxquels se livrent les paysans de son époque, ainsi que les pêches et les chasses que pratiquent ses contemporains gentilshommes campagnards. Beaucoup de scènes peuvent être situées dans la forêt de Villers-Cotterêts, pas très loin du prieuré d'Autheuil-en-Valois où Claude Gauchet semble avoir souvent résidé. Grâce au *Plaisir des champs*, le massif forestier cotterézien devient un espace pastoral du début de l'âge baroque. En s'inspirant de Théocrite et de Sannazaro, Claude Gauchet en fait un refuge pour des bergers et des bergères qui dansent et parlent d'amour. Il le promeut unique endroit où l'âge d'or survit, tandis que la France s'enfonce dans les affres des guerres de Religion.

Lieu de déploration des malheurs du royaume, la forêt de Villers-Cotterêts est aussi un lieu de critique de la monarchie de Henri III et d'exaltation de celle de Henri IV. Tandis qu'en 1583 Claude Gauchet déplore l'absence d'un roi chasseur qui oblige les gentilshommes à protéger eux-mêmes les paysans des ravages des animaux sauvages, il célèbre en 1604 les exploits cynégétiques du souverain vainqueur du chaos des guerres de Religion. D'abord refuge pastoral, le massif forestier cotterézien devient, au fil des éditions des *Plaisirs des champs*, l'espace du renouveau.

■ Pierre Maës (professeur certifié d'histoire et de géographie), *La forêt de Retz au XVIII^e siècle : une forêt sous l'emprise des besoins parisiens*.

La simple évocation de la « Grande Ordonnance » de 1669 concernant la réformation des forêts suffit parfois à éveiller polémiques et discussions au sein des forestiers. Le massif de Retz, forêt en apanage, se voit appliquer cette ordonnance par un nouveau règlement forestier en 1672. L'étude de ce document d'aménagement et des registres de ventes de bois et d'adjudications de poissons, de 1672 à 1709, permet de dégager quelques dynamiques.

Un élément de rupture se traduit par l'importance en 1672 de la place du bétail en forêt, eu égard au nombre d'enchérisseurs et d'adjudications de poissons. Activité qui diminue et disparaît en l'espace de trente ans. Mais le règlement de 1672 ne réussit pas à retrancher abus et entraves qui pèsent lourdement sur l'exploitation de la forêt avec le poids des différents usagers qui ne décroît que faiblement durant la période étudiée. Enfin, l'étude des registres de ventes de bois confirme la mainmise parisienne avec un quasi monopole des marchands parisiens sur l'achat des bois de hautes futaies.

■ Projection de *Chasses en forêt domaniale de Retz* (film de la Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne).

■ Sonia Maillet (archiviste), *Les bois et forêts du grenier à sel de Guise au XVIII^e siècle : frontière naturelle, frontière fiscale et contrebande*.

Au XVIII^e siècle la Picardie n'est plus une frontière militaire. Cependant, même si elle est définitivement incorporée au domaine royal à la mort de Louis XI, une frontière subsiste : celle, fiscale, pour le commerce du sel.

La variété des régimes fiscaux exemplifiée par la gabelle, l'impôt du sel, engendre une intense contrebande entre deux régions : celle de Guise située en pays de grande gabelle et celle du Hainaut-Cambrésis, dite province exempte et terres

étrangères. Les procès criminels du Grenier à sel à Guise révèlent que les bois et les forêts, qui matérialisent cette frontière, deviennent alors des lieux de passage stratégiques autant pour les contrebandiers que pour les gabelous chargés de les arrêter. La forêt du Nouvion, les bois de Leschelles, de l'Arrouaise ou de Bohain, aux marches du pays, permettent aux contrebandiers de trouver à la fois un lieu de refuge et un endroit privilégié de dissimulation...

■ Jean-Paul Amat (professeur à Université de Paris IV–Sorbonne, directeur du laboratoire Biogéo, CNRS-ENS/LSH), *Les forêts de l'Aisne et le militaire, du traité de Francfort à la Grande Guerre, 1871-1918*.

De 1871 à 1918, du traité de Francfort qui bouleversa les équilibres géopolitiques et territoriaux, à la Grande Guerre qui anéantit de nombreux terroirs ruraux, les forêts de l'Aisne, comme celles des autres départements de la frontière du nord-est de la France, participèrent à l'élaboration et à l'organisation de la zone frontière, nourrirent les réflexions et les simulations des stratèges, inspirèrent les sapeurs sur l'aménagement d'un probable champ de bataille, puis devinrent des acteurs majeurs de l'aménagement des fronts et de la conduite des batailles.

■ Xavier de Massary (conservateur du Patrimoine, DRAC de Champagne-Ardenne), *Propriétaires, syndicalisme et vulgarisation forestière dans le département de l'Aisne de la fin du XIX^e siècle aux années 1970*.

■ Catherine Leclercq (présidente du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Aisne), *Évolution de la réglementation et conséquences sur la gestion forestière*.

Les arbres poussent-ils tout seuls ? La forêt est-elle une entité libre et indépendante ? Si la réponse est NON, alors qui sont ces faiseurs de paysages, d'environnement, de verdure, d'oxygène, de biodiversité, de biomasse, de matériau bois, d'épurateur d'eau, d'énergie renouvelable ? Nous, les forestiers-sylviculteurs, propriétaires ou agents de l'État, soigneurs de ce qu'il y a de sensible aux yeux de tous. Comment sommes-nous organisés ? Comment sommes-nous considérés ? Peut-on mettre la forêt sous cloche ? Autant de questions qui amènent des réponses développées et chiffrées. Nos productions arrivent à maturité entre 20 et 150 ans. Notre capital sur pied subit les aléas météorologiques des tempêtes, gelées et sécheresses ; les aléas sanitaires : maladies parasitaires, attaques d'insectes, de champignons ; les aléas dus à la trop forte pression du grand gibier ; les aléas des marchés ; ceux de la réglementation imposée (jusqu'à 80 formes de zonages). L'État français, les régions, les départements soutiennent nos efforts, mais peut-être pas suffisamment... Nous sommes patients, emplis d'abnégation, nous savons relever les défis, nous essayons d'être high-tech et opportunistes dès que notre matériau peut s'imposer. Entre l'arbre et le bois, il y a des hommes et des femmes, il y a une économie, il y a la vie, il y a l'espoir. La forêt a grand besoin de solidarité et de compréhension...

Sorties en forêt

■ *Gestion multifonctionnelle de la forêt, l'expression raisonnée des besoins de la société : exemple en forêt domaniale de Saint-Gobain*, par Jérôme Jaminon (ingénieur des travaux des Eaux et Forêts, ONF).

■ *La reconstitution forestière sur le Chemin des Dames*, par Jérôme Buridant (maître de conférences, Université de Reims Champagne-Ardenne).

Quatre années de combats, plus particulièrement intenses entre avril 1917 et juillet 1918, laissent sur le Chemin des Dames un terrain totalement ruiné. Littéralement broyée par l'artillerie, l'ancienne forêt de Vauclair est anéantie. Le plateau de Californie, où se sont déroulés les affrontements les plus rudes, est miné d'explosifs, truffé d'objets métalliques, bouleversé par les trous d'obus et les réseaux de tranchées, appauvri par les processus érosifs. Totalement impropres à toute culture, 717 hectares, classés en « zone rouge », sont versés en 1927 à l'administration des Eaux et Forêts. Avec des moyens souvent dérisoires, c'est toute une génération de forestiers qui a patiemment œuvré à la *reconstitution* des peuplements feuillus, et à la *constitution* d'une forêt mixte dans des secteurs initialement privés de toute ambiance forestière, dont les paysages actuels sont la résultante. Cette visite fera le point sur les choix opérés par ces hommes en fonction des contraintes du site, des moyens et des connaissances sylvicoles de l'époque, mais aussi sur les traces durables de la Grande Guerre, encore visibles sur le terrain.

■ *Exemples de sylviculture en forêt privée* (Centre régional de la propriété forestière et Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Aisne): visite en forêt de Coincy (Tardenois).

■ *Forêt et cynégétique : des exemples de territoires de chasse* (Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne): visite à Cessières.

29 AVRIL : *La Grande Guerre a-t-elle émancipé les femmes ?*, par Madame Françoise Thébaud.

Laonnoise d'origine, Madame Thébaud est une ancienne élève du « Lycée de jeunes filles » (le lycée Paul Claudel), professeur à l'Université d'Avignon, spécialiste de l'histoire des femmes. Son enfance a décidé de sa vocation : grand-père maternel poilu de Verdun, commémorations scolaires du 11 novembre. Étudiante, elle est sensibilisée après 1968 à l'histoire des femmes, au moment où « La Nouvelle Histoire » s'y penche.

La réalité du rôle de la Grande Guerre dans l'émancipation féminine semble s'imposer pour les féministes, comme pour les contemporains qui ont idéalisé leurs souvenirs avec cette constatation : « Après, rien ne fut plus comme avant ! ». La mode des Années folles la confirme avec la jupe courte et la coupe « à la garçonne » qu'adoptent les filles « en cheveux » dans toutes les classes sociales.

Les historiens, dont Madame Thébaud, sont plus nuancés. Tout d'abord, quelle est la situation des femmes en 14-18 ? La guerre est une dure épreuve à cause de la séparation, de la solitude, des travaux supplémentaires à assurer. Dans les dix départements occupés, elles subissent en plus la pénurie, les violences (pillages, travail forcé...), les viols et la vie avec les enfants qui en sont issus, enfants surnommés « bâtards de boche ». L'État en a même facilité l'abandon pour les « mettre à l'Assistance publique ». Que dire des violences supportées par les héroïnes de guerre comme Louise de Bettignies ! En fait, la situation des femmes en 14-18 est diverse. Elle dépend du lieu de résidence, du milieu social, et aussi de l'âge quand on considère la liberté nouvelle des jeunes filles dont le père est absent !

À propos de cette situation des femmes pendant ces quatre ans, on avance comme argument de leur émancipation un travail plus important. L'argument ne tient pas. Représentant 35 % de la population active, les femmes travaillent beaucoup avant 1914 en France. Il est vrai que pendant la durée du conflit elles remplacent les hommes et... les bêtes réquisitionnées, dans l'agriculture ; elles sont appelées dans les usines de guerre où elles représentent le quart de la main-d'œuvre ; mais, au total, cela ne fait que 20 % de femmes actives de plus qu'avant 1914. D'autre part, la peur de l'émancipation féminine pousse les hommes à déconsidérer leur travail : « elles font la métallurgie du tricot », ironisent-ils ! De même, l'État favorise la démobilisation rapide des femmes, fixée au 5 décembre 1918, malgré la pénurie de main-d'œuvre. Finalement, dans les années 1920, l'activité féminine recule pour ne retrouver le niveau du début du siècle qu'en 1980 !

Après la guerre, l'émancipation des femmes se traduit par contre dans les changements d'activités. Les formes de travail féminin antérieures sont discréditées. La « bonne » devient la « femme de ménage » ; la femme prend la place des « ronds de cuir » dans les bureaux, et la « buraliste » devient populaire ; la femme est infirmière, assistante sociale ; elle pénètre les professions libérales. Alors qu'avant 1914 la femme de la bourgeoisie ne travaille pas, après 1918 la jeune bourgeoise travaille, gagne en indépendance et... en célibat.

Pourtant la conquête des droits est difficile. La lutte contre le Code civil, qui fait de la femme une mineure, date d'avant la guerre. Le Code est brûlé place de la Concorde en 1904. Le suffragisme est international. Mais la guerre brise la revendication en France. Le 3 juillet 1915 la loi autorise les femmes à exercer l'autorité des hommes dans le ménage, mais le Code n'est pas modifié. L'exemple des pays qui donnent le droit de vote aux femmes (de la Nouvelle-Zélande en 1893 à l'Allemagne et l'Autriche en 1919) suggère « le vote des morts » ou « le suffrage familial », sans plus. Si la Chambre des députés décide le suffrage universel pour les deux sexes, le Sénat, radical, s'y oppose par crainte de l'influence du clergé. Les élus décident que la femme doit s'en tenir à son rôle premier qui est la procréation : l'avortement est un crime, l'information sur la contraception rejetée. Enfin, les nouveautés qui pourraient faire croire à une émancipation féminine par la Grande Guerre font en réalité partie des changements généraux dans la société française. C'est toute la France qui est en deuil après la guerre. C'est aussi le déséquilibre des sexes qui entraîne le célibat féminin. C'est la longue séparation

et le retour d'hommes très éprouvés par les tranchées, affaiblis et, par réaction, plus durs (« Il est parti mouton, il est revenu lion. »), qui fragilisent les couples. Les divorces nombreux ne sont pas spécialement le fait des femmes... donc de l'émancipation féminine, qu'il faut relativiser.

27 MAI: *La Libération dans l'Aisne*, par Grégory Longatte.

La Libération dans l'Aisne n'a pas suscité beaucoup de recherches et, de ce fait, les idées reçues ont perduré. Une légende noire affirme que la Résistance est immédiatement dépossédée du pouvoir, que l'administration vichyste est restée en place, comme le laisse penser la carrière de Maurice Papon à l'échelle nationale. Au contraire, dans l'Aisne, les collaborateurs notoires quittent le département et l'épuration administrative est réelle. Les sous-préfets, sauf celui de Soissons, sont révoqués, les municipalités vichystes remplacées. Le nouveau pouvoir s'appuie bien sur la Résistance: le commissaire de la République Pierre Pène appartient à l'OCM, le préfet Tomasini a résisté en Corse. Les trois Mouvements de la Résistance, OCM, Libération-Nord et Front national, se partagent le pouvoir. En outre, les élections de 1945 donnent la victoire aux socialistes et aux communistes. En particulier, le parti communiste recueille 35 % des suffrages en octobre 1945 lors du vote à l'Assemblée constituante. D'autre part le personnel politique est fortement renouvelé: 78 % des élus au Conseil général sont des « nouveaux » en majorité issus de la Résistance. La Résistance se maintient bien au pouvoir.

L'autre aspect de la légende noire est la violence qui aurait accompagné la Libération. En réalité l'épuration « sauvage » est restreinte. La Résistance elle-même la limite et participe au consensus sur la pacification. D'ailleurs l'Aisne appartient à l'ancienne zone occupée où la population se montre surtout satisfaite de voir partir l'armée allemande; elle ne connaît pas les tentations de vengeance comme dans l'ancienne zone libre. Toutefois la tension se développe peu après, en novembre 1944. Alors que les socialistes restent fidèles à l'État et à l'ordre républicain, les communistes veulent renforcer leur pouvoir. La dissolution des milices patriotiques suscite une vive réaction de leur part contre le G P R F; ils transforment les milices patriotiques en gardes civiques républicaines. Les socialistes de l'Aisne, menés par Élie Bloncourt, réduisent leur influence, en particulier dans le Comité départemental de Libération. Finalement la tension décline après le congrès d'Ivry, en janvier 1945, quand Maurice Thorez, sur ordre de Staline, rejette tout affrontement et accepte la dissolution des milices patriotiques.

Si l'on doit faire fi de la légende noire de la Libération, il faut aussi écarter toute légende rose. Les bombardements cessent et, bien sûr, la joie se libère. Mais les souffrances demeurent. Le ravitaillement reste difficile même dans l'Aisne, département agricole. C'est l'incompréhension. Des manifestations ont lieu contre le préfet et le gouvernement. Dans ce contexte ils sont accusés de limiter l'épuration aux petits collaborateurs et de laisser libres les « gros » collaborateurs.

16 SEPTEMBRE : *Visite de l'exposition « Guillaume de Harcigny et son siècle »* par Mme Jorrand, conservateur au musée de Laon.

La société historique a participé aux Journées du patrimoine en proposant la visite de l'exposition sur Guillaume de Harcigny et le XIV^e siècle. Une cinquantaine de sociétaires se sont pressés au musée. Guillaume, le plus ancien gisant-transi de France, sculpté en 1394, revient blanchi du Louvre où il fut une pièce remarquable lors de l'exposition « Paris 1400, les arts sous Charles VI ». La couche noirâtre qui le recouvrait n'était qu'une peinture écaillée : elle a été enlevée facilement. Guillaume de Harcigny, né vers 1310, médecin formé à Laon et à Paris s'est perfectionné en sillonnant les pays de la Méditerranée orientale. Revenu à Laon et Noyon, il soigna le roi Charles VI en 1392, au début de la folie qu'il diagnostiqua. L'année suivante, « sentant sa mort prochaine », il fit son testament, légua une somme à la ville pour améliorer les remparts au niveau de la porte Soibert ou de Soissons : il finança la tour ronde dite « aux têtes »... ! Il commanda son monument funéraire dont il reste le gisant-transi, très sobre, très digne. C'est le début de la longue période du macabre issue des malheurs vécus alors (peste endémique, guerres récurrentes) réduisant les succès terrestres à des vanités (*omnia vanitas*)¹. Lors de la Révolution, Guillaume, célèbre bienfaiteur du XIV^e siècle, n'est pas oublié des Laonnois qui transfèrent en grande pompe ses restes et son monument funéraire de l'église des Cordeliers dans le sous-sol de la cathédrale. En 1841, le transi est retrouvé, mais pas ses ossements.

L'exposition porte sur le XIV^e siècle, et donc sur le cadre de vie de Guillaume de Harcigny. Des manuscrits et des enluminures conservés à la bibliothèque municipale, des objets issus des fouilles archéologiques de Château-Thierry fournissent de nombreuses illustrations sur les vêtements, la maison et la cuisine de l'époque (pavement, éclairage, clés, pots, coupelles, fragments de poêle...), les étapes de la vie, la médecine du temps (textes de Gallien, Hippocrate, notes de Martin Scot sur la place de la médecine dans l'enseignement, l'horoscope médical...). Les documents, prêtés par les Archives départementales, permettent de lire le diagnostic de Guillaume sur la maladie du roi, son testament, la délibération de 1791 sur le transfert de ses cendres.

22 SEPTEMBRE : *L'été 1944 dans l'Aisne*, par Jean Hallade.

Monsieur Hallade a rappelé aux membres de la Société historique de Laon la Libération dans l'Aisne lors de l'été 1944. De nombreux témoignages photographiques, recueillis principalement aux États-Unis, ont montré l'importance des bombardements comme celui de la gare de Laon. Les « anciens » ont revécu la Libération de chaque ville axonaise : Soissons, Laon le 30 août, Vervins le 1^{er} septembre, Chauny le 2, Saint-Quentin le 3... Le matériel de guerre a été largement commenté. Des B 17, ces forteresses volantes, ont bombardé Couvron,

1. Cf. Claude Carême, « L'homme et la mort autrefois, à Laon », *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. XLII, 1997, p. 79-107.

un Mustang a été abattu près de Soissons, un Panther est même passé dans la rue Vinchon !

Ainsi, après deux conférences sur le maquis des Ardennes et le combat de Vaden-court, suivies de deux conférences sur la Libération en France en général et dans l'Aisne en particulier, il a semblé nécessaire au président de la Société historique de rappeler la dure réalité de l'été 1944, avant de clore la célébration de la fin de la Deuxième Guerre.

20 OCTOBRE : *Au nom du Ciel, Gide !* par Yves-Marie Lucot.

Yves-Marie Lucot, écrivain et journaliste, a présenté à la Société historique de Laon une communication sur les relations entre André Gide et Paul Claudel à partir du livre de Dan Franck intitulé *Libertad!*. Ces deux grands écrivains de la première moitié du xx^e siècle ont été amis avant de devenir de méchants ennemis, de 1914 à la mort de Gide.

Paul Claudel est né dans le presbytère de Villeneuve-sur-Fère, en face de la maison des Claudel. Enfant, poussé par sa sœur Camille, il parcourt la campagne environnante. Christianisme et chaleur de la terre imprègnent son œuvre, que l'influence de Rimbaud oriente vers l'irréel et le sombre.

Gide a, toute sa jeunesse, davantage connu le plaisir dans le pays de Caux comme à Uzès. Étudiant à Paris, il rencontre tous les écrivains de la fin du xix^e siècle, Mallarmé, Laforgue, Barrès, et surtout Oscar Wilde qui l'oriente vers les « interdits » sexuels où Gide se plaira dès lors, tout à sa passion pour la liberté. « L'individu doit vivre pour lui » affirme-t-il. Leur amitié durera depuis leur rencontre en 1899 jusqu'à 1914. Paul Claudel est impressionné par André Gide tant qu'il méconnaît son penchant. Quand il lui est révélé, lors de la publication des *Caves du Vatican*, la discorde s'établit aussitôt entre le rigoriste Claudel et le libertin Gide. Dans *Les faux-monnayeurs*, Gide insiste sur son « désintéret pour son salut ». Les imprécations de Claudel, « Au nom du Ciel, Gide ! », n'y font rien. Dès lors, ce ne sont plus que des attaques mesquines réciproques. Claudel ironise durement et très exagérément à la mort de Gide : « La moralité y gagne beaucoup, et la littérature ne perd pas grand-chose. » Mais quatre jours plus tard François Mauriac reçoit un télégramme « L'enfer n'existe pas. Tu peux te dissiper. Préviens Claudel », écrit par Gide dans ses derniers instants !

25 NOVEMBRE : *Les sous-sols de Laon, questions diverses sur un patrimoine à part entière*, par Denis Montagne, responsable du Service des Carrières de la ville de Laon.

Si, d'après une délibération de 1935, le conseil municipal de Laon avait réfléchi à la mise en valeur touristique des sous-sols du Plateau, ce n'est que depuis peu qu'ils le sont. Des visites de « souterrains » sont organisées. Il a fallu pour cela inspecter le corps de la butte, butte témoin de la cuesta d'Île-de-France, où se dresse la ville ancienne. Les découvertes portent peut-être atteinte aux légendes, mais elles enrichissent l'histoire. Le mythique « lac » sous la cathédrale se réduit

en fait à un ruisseau, dont le niveau, il est vrai, varie, et dans l'obscurité peut impressionner. Une partie de l'église Saint-Jean-du-Bourg livre son architecture. Toute la porte Saint-Georges réapparaît en parfait état sous l'esplanade de la cité administrative.

Ces remises au jour sont fortuites. Le but du Service des carrières est d'établir les risques pour le sol habité du Plateau dont les strates géologiques, argile et sable, ont résisté au temps grâce à la couche supérieure calcaire. Elles n'ont cependant pas résisté à l'homme qui les a exploitées intensément depuis 2000 ans, laissant trois niveaux de caves sous chaque immeuble. Des piliers, laissés par les carriers ou reconstruits, maintiennent la voûte, «le ciel». Les eaux usées rejetées traditionnellement dans le sous-sol sont devenues abondantes au xx^e siècle et tendent à saper les piliers. «Le ciel» s'effondre progressivement... et les maisons se lézardent.

Il fallait donc «visiter» ces 140 hectares de sous-sols pour établir un plan de prévention des risques (PPR). Mais comme pour les 850 hectares de carrières de Paris cartographiés à la fin du xviii^e siècle, la recherche a permis de reconstituer les étapes historiques de l'exploitation des carrières de Laon avec les finalités de chaque exploitation, les méthodes et les outils utilisés, et d'en déduire les différentes occupations du sol, culture ou maison ou édifice. L'étude des sous-sols aide donc aussi à l'écriture de l'histoire de la ville.

9 DÉCEMBRE : *Nouvelles perspectives sur Pompéi : les sciences au service de l'histoire* par Nicole Moine, professeur honoraire de l'Université de Reims.

Mme Nicole Moine a présenté Pompéi selon un axe d'étude particulier : valoriser la recherche. Les méthodes archéologiques actuelles renouvellent la connaissance du site pompéien au point que l'on peut parler d'une redécouverte.

Les vulcanologues actuels s'intéressent vivement à l'éruption du Vésuve de l'an 79 de notre ère. Ils se sont rendu compte qu'elle a modifié le volcan. Strabon, dont la description est en gros confirmée par une représentation peinte dans un laraire, montre une montagne portant de riches cultures, sauf au sommet où l'on peut voir les laves d'une éruption datant du viii^e siècle av. J.-C., et oubliée. Ils disposent en outre d'une documentation exceptionnelle grâce aux fouilles actuelles qui dégagent la stratigraphie des diverses matières issues de l'éruption (cendres, lave...). S'y ajoutent les dessins des relevés entrepris par Mazois (au début du xix^e siècle) au moment de la découverte du site et qui montrent l'état des ruines lors de leur mise à jour, avant les destructions qu'elles ont connues depuis. Ces données sont informatisées et permettent une réflexion plus exacte sur le site. Enfin, les vulcanologues disposent de deux lettres de Pline le Jeune à Tacite où il évoque la mort de Pline l'Ancien, asthmatique, et décrit avec précision l'éruption, finalement différente selon l'endroit de la baie (tremblement de terre, flammes, cendres, mouvements de la mer, fuite des gens, surtout des jeunes adultes, puis, le deuxième jour, coulée de lave, surtout à Herculanium, ainsi mieux préservé). Cette éruption de 79 est donc bien connue à présent. Elle permet de mieux comprendre celles qui se produisent de nos jours.

Mais on craint une nouvelle éruption du Vésuve et il faut penser à sauver Pompéi. En 1980, un tremblement de terre a eu lieu, entraînant bien sûr des destructions sur le site. Or un tremblement de terre s'était produit en 62 ap. J.-C., 17 ans avant... 79. Une frise haute de 15 cm en témoigne qui montre un temple penché dans le forum. Par crainte d'une disparition possible de Pompéi, tout le site archéologique est actuellement numérisé pour sauvegarder Pompéi l'éternelle ! Les nouvelles fouilles ne sont plus réalisées comme autrefois et suscitent des réflexions historiques nouvelles. On est maintenant attentif à redresser tous les murs avec précaution à cause des enduits peints omniprésents sur les murs des maisons pompéiennes, comme ceux de la chambre de la « maison des chastes amants » Mars et Vénus. L'Apollon citharède des tricliniums d'une villa située près du fleuve Sarno entre Pompéi et Stabie, montre aux historiens le séjour fréquent de Néron. À Herculaneum, les squelettes retrouvés dans les « caves » portuaires montrent que tout le monde n'a pas fui, contrairement à ce qu'on a longtemps cru. Beaucoup furent surpris, emportant leurs biens (collier en or, panier rempli de monnaie...). Grâce au moulage avec résine transparente qui remplace le moulage au plâtre mis au point par le grand archéologue Fiorelli, on peut tout comprendre de l'anatomie : taille, maladie, visage, âge... Enfin, l'importance des représentations végétales sur ces enduits révèle une société passionnée par les jardins.